



MAIRIE
DE
SAINT-HILAIRE-SUR-BENAIZE

36370

**Extrait
du registre des délibérations
du conseil municipal**

Nombre de conseillers : L'an deux mil six, le jeudi 30 novembre, à 19 heures 30,
en exercice : 10 Le conseil Municipal de la Commune de St Hilaire sur
Benaize
Présents : 06 dûment convoqué, s'est réuni en session **ordinaire**, à la
votants : 06 Mairie, sous la présidence de Monsieur Thibault J.C. Maire.

Date de convocation du conseil : 24.11.2006
Présents : Messieurs Bouquet, Clerton, Genet, Moreau et Thibault
Mme Séné.
Absents : Mr Aulin, Mr Barnier, Mr Gaultier, Melle Bernardon.

Objet :

Ligne Grande Vitesse Limoge -Poitiers

Monsieur le Maire donne lecture au conseil municipal du courrier du Sénateur Francois Gerbaud et du Président du Conseil Général Louis Pinton, daté du 5 septembre 2006, relatif au projet de ligne à Grande Vitesse Limoges-Poitiers.

Le conseil municipal après en avoir délibéré :

-s'oppose à la création d'une ligne grande vitesse Limoges -Poitiers qui risquerait de reléguer la voie Châteauroux -Paris au niveau secondaire et, en terme d'aménagement du territoire, laisser de côté l'ensemble des départements du grand Centre soit près d'1,8 millions d'habitants.

-rappel que l'Indre, s'appuyant sur l'expertise des Chambres Régionale et départementale de Commerce et d'industrie a déjà fait connaître sa position sur les aménagements ferroviaires nécessaires à son territoire.

-demande :

La grande vitesse entre Limoges et Paris par Châteauroux, avec l'amélioration et la modernisation de la voie.
L'interconnexion de cette ligne au réseau TGV irriguant l'Europe du Nord et de l'Est, gage d'un raccordement aux grands pôles de développement économique.

**Reçu à la SOUS-PRÉFECTURE
DU BLANC (Indre)**

Certifiée exécutoire
reçu en sous-préfecture

le :

Publié et notifié le **08 DEC 2006**

4.12.2006

Fait et délibéré, les jour,
Au registre sont les signa
Pour copie conforme,
le Maire,

*Prof
Cabinet*



[Signature]

[Faint signature]